

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 784 - page 3235

51 - Marne

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la sous-préfecture d'Épernay.

Ancien titre : FAMILLES RURALES : ASSOCIATION DE MONTMORT-LUCY ET ENVIRONS.

Nouveau titre : **FAMILLES RURALES : ASSOCIATION DE MONTMORT ET ENVIRONS.**

Nouvel objet : rassembler les familles et les personnes dans les territoires où elles vivent, assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux et agir pour la création d'un environnement qui leur soit favorable, dans tous les domaines définis ci-dessous ; l'association définit ses actions dans le cadre de son projet, régulièrement actualisé ; elle peut intervenir dans tous les domaines concourant à l'amélioration de la qualité de vie des familles, à l'animation et à l'attractivité des territoires ruraux, périurbains et urbains, ainsi qu'au développement de la vie associative, notamment dans les domaines soumis à l'agrément ou à l'autorisation des pouvoirs publics, particulièrement dans les champs de la liste, non exhaustive, suivante : l'action familiale et sociale (soutien à la parentalité, accueil et intégration des familles, entraide, lutte contre l'exclusion, soutien aux personnes en situation de handicap, etc.) ; la petite enfance (mode d'accueil, conciliation vie familiale-vie professionnelle, etc.) ; l'enfance et la jeunesse (accueils collectifs de mineurs, initiatives des jeunes, etc.), les aînés (loisirs, aide à domicile, solidarité, etc.), l'action éducative complémentaire à l'école, le transport et la restauration scolaires, la consommation et la vie quotidienne (information, défense, éducation, prévention, surendettement, microcrédit, groupement d'achats, économie sociale et familiale, commerce, etc.) ; l'environnement et le développement durable ; le logement et l'habitat ; le transport, la mobilité et la sécurité routière ; les services à la personne ; la santé et la prévention des risques ; la citoyenneté ; la culture et le patrimoine local ; les technologies de l'information et de la consommation ; les relations internationales ; la solidarité, l'action humanitaire ; les activités physiques et sportives ; le tourisme, les loisirs de vacances ; la recherche d'emploi, l'insertion sociale et professionnelle, l'insertion par l'activité économique ; les services publics locaux, les services d'intérêt général, les services de proximité ; l'animation et le développement local ; l'association peut conduire toute réflexion ou action relative à la politique familiale, à la vie associative, à l'économie sociale et solidaire et au développement des territoires.

Siège social : mairie, 51270 Montmort-Lucy.
Date de la déclaration : 23 juin 2015.

